

Au nom d'Allah, l'infiniment Miséricordieux,
le très Miséricordieux,



Louange à Allah, nous Le louons, implorons Son secours, demandons Son pardon.

Nous recherchons refuge auprès d'Allah contre les vices de nos âmes et les méfaits de nos actes. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare n'a personne pour le guider. J'atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, qui est Unique et sans associé, et j'atteste que Mohammad (صلى الله عليه وسلم) est Son serviteur et Messenger.

Chers frères et sœurs, nous allons évoquer, aujourd'hui, les remèdes à apporter à un problème qui touche de plus en plus notre société : « **les conflits conjugaux** ».

L'Islam est venu avec la justice et a accordé à l'homme et à la femme chacun son juste droit. Si les gens œuvraient conformément aux règles de la religion, il y aurait une félicité, un bonheur et l'amour entre les époux durerait.

L'Islam appelle et incite au mariage, ce qui permet de consolider et pérenniser la famille et ses fondements. En négligeant les droits ou les devoirs, il y aura de l'injustice envers le conjoint, et on assistera à l'effondrement de la famille.

Le messager d'Allah (sw) nous informe que cette négligence est le plus grand objectif du diable car il veut à tout prix détruire la famille. Le prophète (sw) dit "***Iblis place son trône sur l'eau et envoie ses soldats et le plus près de lui est celui qui aura causé le plus de torts ; l'un dira j'ai empêché untel de prier, un autre je l'ai empêché de jeûner mais Iblis dit à chaque fois : "tu n'as rien fait!" jusqu'à ce que vienne un autre qui dira "moi j'ai causé la séparation entre deux époux". Iblis le rapproche de lui et lui dit "toi tu as bien travaillé!"***

Voici une liste non exhaustive de principes à appliquer pour stabiliser la vie conjugale et la préserver de toutes sortes de décadence.

1) Premier principe : le mariage doit être considéré comme un moyen d'adoration. Le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit "*quand l'individu se marie c'est qu'il a complété la moitié de sa religion, qu'il craigne donc Allah dans l'autre moitié*". C'est ici un principe qui est absent chez la plupart des mariés d'aujourd'hui. En effet, le mariage est considéré comme une coutume et non une adoration, comme une jouissance corporelle et sexuelle alors que c'est pilier de la religion. Les jeunes mariés doivent considérer le mariage comme un acte d'adoration et ainsi cela les conduira à ne pas négliger l'importance de l'engagement de la vie de couple. Il faut donc être sincère dans la vie conjugale comme il faut l'être dans nos actes d'adoration. Etre sincère signifie remplir ses devoirs et ses obligations de la vie conjugale.

2) Deuxième principe , il faut s'entraider dans le bien et se recommander mutuellement le bien. Allah (qu'il soit exalté) dit "et entraidez-vous dans le bien et la piété". En effet, si cette entraide est attendue dans tous les aspects de la vie, elle le sera d'autant plus dans la vie conjugale. Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit "Qu'Allah fasse miséricorde à un homme qui s'est réveillé la nuit pour prier et a réveillé sa femme pour qu'elle prie ; et si elle ne veut pas, il mouille son visage avec de l'eau ; et qu'Allah fasse miséricorde à une femme qui s'est réveillé la nuit pour prier et a réveillé son mari, et s'il ne veut pas, elle mouille son visage avec de l'eau." [Rapporté par Abou Dawoud]

La vie conjugale demande de l'entraide, de l'entraide pour adorer Allah, de l'entraide pour éduquer les enfants, de l'entraide pour renforcer les liens de parenté, de l'entraide pour s'occuper du foyer et des tâches ménagères. On demanda à Aïcha " *qu'est ce que le messager d'Allah avait l'habitude de faire chez lui?* ", elle répondit " *il faisait comme vous, il avait l'habitude de raccommoder lui-même ses chaussures et de recoudre ses vêtements* ". Al Aswade nous rapporte qu'il demanda à Aïcha " *qu'est-ce que le prophète (صلى الله عليه و سلم) avait l'habitude de faire chez lui, elle lui dit : il était au service de sa famille mais dès que l'heure de la prière arrivait il allait à la prière* ".

3) Troisième principe : Vivre dans la bonne entente. Allah (qu'il soit exalté) dit "vivez avec elles de la meilleure manière." De même à la sourate Rôum (S.30-V.21) : « Et parmi Ses signes, Allah a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et qu'il y ait entre vous affection et bonté. Il y a certes en cela des preuves des signes pour ceux qui réfléchissent et qui méditent ».

En plus de vivre de la meilleure manière avec son épouse, l'islam a demandé à l'homme en particulier d'endurer toutes les nuisances qui pourraient provenir de son épouse, et qu'il soit bon, doux, clément et patient face à ses imprudences ou à sa colère ou encore au mal qu'elle pourrait lui faire. Allah (qu'il soit exalté) a dit à la sourate "an -Nissa" (verset 19) : « Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous les détestez, il se peut que vous détestiez une chose dans laquelle Allah a déposé un grand bien ».

Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a aussi recommandé de manière générale d'être bon envers les femmes, il a dit " *soyez bons envers les femmes car elles ont été créées d'une côte et c'est le haut de la côte qui est le plus courbé, si tu t'efforces de la remettre droit, elle se cassera et si tu la laisses, elle restera courbée, soyez donc bons envers vos femmes* ".

4) Quatrième principe, c'est de préserver les secrets de la vie conjugale. Afin que ce mariage connaisse le succès, il faut que chacun des deux époux préservent les secrets de la vie conjugale et ne pas dévoiler les secrets même à la famille proche et en particulier les secrets concernant les relations intimes. Le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit : « Parmi les pires personnes auprès d'Allah le jour du jugement : l'homme qui dévoile ses secrets à son épouse et elle lui dévoile ses secrets, puis il répand son secret. » (Mousslim)

5) Cinquième principe, baisser le regard car le fait de trop regarder et qui plus est le licite, cela provoque de mauvaises pensées et le fait d'être attaché à ce qui ne leur est pas permis. Et cela sans aucun doute peut amener à la destruction de la vie conjugale. Dans la sourate 24 "Nour" verset 30, Allah (qu'il soit exalté) a dit : « Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Dieu est certes parfaitement connaisseur de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards et de garder

leur chasteté ». De même le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit à Ali " *O Ali ne fais pas suivre ton premier regard d'un deuxième car le premier est pour toi mais le second ne l'est pas* " .

6) Sixième principe, il faut soigner son apparence. Le fait de donner de l'importance à son apparence poussera chacun des deux époux à être attiré par l'autre. Notre religion appelle à cela puisque l'islam dit que l'hygiène fait partie de la foi. Se laver, effectuer les ablutions, nettoyer les vêtements et le corps sont des obligations. Tout cela pour qu'il y ait de bonnes relations entre les gens en général alors qu'en sera-t-il des relations entre le couple ? L'islam recommande à la femme de se faire belle pour son mari et réciproquement. Le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit à propos de la femme musulmane " *si la femme prie ses cinq prières et jeûne son mois (de ramadan) et obéit à son mari, elle entrera par n'importe quelle porte du paradis qu'elle désire*". L'homme aussi est appelé à respecter ces principes puisque Allah dit " *elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance* ". Comme toi tu aimes que ta femme se fasse belle pour toi et se parfume avant de venir à toi, de la même manière, il n'est pas raisonnable que tu vas vers ton épouse sans te faire élégant et sans être parfumé. A partir de là, il faut que les deux époux aient confiance envers leur conjoint et n'éprouvent pas de la suspicion envers l'autre afin de renforcer les liens conjugaux.

Un jour, Salmane a visité Abû al-Dardâ` et il trouva la femme de ce dernier dans une tenue vestimentaire négligée, il lui demanda la cause de cela, elle répondit " *ton frère Abû al-Dardâ` ne s'intéresse pas du tout au matériel et à la vie d'ici bas*" ; Salmane dit alors à Abû al-Dardâ` " *ton seigneur a sur toi un droit, ton âme a sur toi un droit, ta famille a sur toi un droit, donne donc à chacun son droit!*". Le prophète (صلى الله عليه وسلم) en entendant ce récit dit à Abû al-Dardâ` : " *Salmane t'a dit vrai!*".

7) Septième principe, être mesuré et modéré dans sa jalousie. La jalousie dans un couple est indispensable mais elle ne doit pas être excessive. Le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit " *il y a une jalousie qu'Allah déteste et il y en a une qu'Allah aime ; la bonne jalousie c'est celle qui concerne ce qui est douteux et la mauvaise c'est celle qui est sans raison*" c'est-à-dire que s'il y a des signes qui montrent dans le comportement du conjoint, qu'il peut y avoir quelque chose d'anormal à ce moment la jalousie est louable, mais si elle intervient sans aucune raison apparente alors cette jalousie est blâmable et mauvaise.

Le prophète (صلى الله عليه وسلم) donnait une nuit à chacune de ses épouses et Aicha raconte et dit "alors que c'était ma nuit Le prophète (صلى الله عليه وسلم) s'est levé du lit, alors qu'il croyait que je dormais, il a tout doucement pris son vêtement et il a tout doucement mis ses chaussures, il a ouvert la porte et la refermait en faisant le moins de bruit possible, je me suis alors levée et j'ai mis mes vêtements et je me suis voilée et je l'ai suivi jusqu'à ce qu'il est arrivé au cimetière d'Albaq'i et il est resté là bas debout un long moment et il y a levé les mains trois fois puis il fit demi-tour, j'ai donc aussi fait demi-tour et il s'est mis à marché de plus en plus vite, alors moi aussi j'ai marché de plus en plus vite (pour qu'il ne me rattrape pas) puis il a couru et j'ai couru et j'ai pu le devancer, je suis rentrée et j'ai juste eu le temps de me coucher et il est rentré et il m'a dit " *qu'as-tu à être essoufflée?*", j'ai dit qu'il n'y avait rien et il m'a dit "ou bien tu me le dis ou alors c'est Dieu qui le fera", je lui ai dit que je l'avais suivi, il m'a alors dit " *c'est toi la silhouette que j'ai vu devant moi?*", j'ai dit "oui", il m'a poussé sur ma poitrine et m'a dit " *croyais tu qu'Allah et son messager allaient te tromper?*", elle a dit quoi que les gens cachent dans leur cœur Allah le sait, et là

le messager d'Allah lui a dit "*Jibril est venu à moi et m'a appelé sans que tu puisses l'entendre, je lui ai répondu et je suis allé à lui car il ne pouvait entrer alors que tu n'étais pas vêtue et je pensais que tu étais endormie et je ne voulais pas te réveiller et te laisser seule (ce qui explique pourquoi le prophète est sorti sans faire de bruit) et Jibril m'a dit ton Seigneur t'ordonne d'aller demander pardon aux gens d'Albaq'i, je lui ai demandé de me dire ce que je devais dire*". Ici on voit dans ce récit que cette jalousie de Aïcha, le prophète (صلى الله عليه و سلم) ne l'a pas acceptée, car elle fait partie des sortes de jalousie qui dépassent les limites.

8) Huitième principe, connaître la nature de son conjoint et s'attendre à ce qu'il commette des erreurs. En effet tout le monde peut se tromper et il faut que chaque conjoint accepte l'erreur de l'autre. Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit "*tout être humain est fautif et le meilleur des fautifs c'est celui qui se repent*".

9) Neuvième principe, c'est que chacune des personnes ne se charge pas toute seule d'une responsabilité sans la partager avec l'autre, car le succès de la vie conjugale ne se fera qu'avec un partage des responsabilités. Certains savants ont dit "*l'homme est la tête du foyer, quant à la femme elle est son cœur et l'un ne peut aller sans l'autre*".

10) Dixième principe, rappeler régulièrement aux deux époux les conséquences de la séparation, du divorce ou de l'effondrement de la famille, car l'individu a tendance à oublier et Allah dit "*et rappelle car tu n'es qu'un rappelleur*". De même, les amis du couple doivent intervenir pour réconcilier un couple pour éviter le divorce et ses conséquences....

CONCLUSION

Chers frères, chères sœurs,

Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit "*l'invocation c'est l'adoration*". Il ne faut donc pas négliger les invocations car elles contribuent énormément à renforcer et consolider le couple et la famille. Allah (qu'il soit exalté) nous enseigne dans le Coran à invoquer en disant "*O notre Seigneur donne nous dans ce monde la hassanah et dans l'au-delà la hassanah et épargne nous du châtiment de l'enfer*"(S.2-V.201). Quand on invoque Dieu de cette invocation, il faut savoir que l'on demande une épouse pieuse pour l'homme et un époux pieux pour la femme, d'avoir une stabilité dans le couple et d'avoir des enfants pieux.

Nous demandons à Allah (Tout-Puissant) que les recommandations de ce sermon soit une prévention pour les couples présents et qu'il serve de leçon aux futurs mariés.

Ô Allah, guide nos cœurs face aux épreuves de la vie, ainsi que les cœurs de nos frères et de nos sœurs durement éprouvés à travers le Monde.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur le prophète, sur sa famille, ses Compagnons et tous ceux qui les ont suivis sur le droit chemin.

Wa llaho a'lam. Et DIEU est Le Plus Savant.